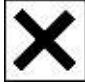




Bon No : 003300875		1ere Gachée : 09:04 (1)		Date : 15/04/2026		bpe2604092141		Zone : ZONE 01			
Quantité : 5.50 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : EF691JE		Chauffeur : NOUREDDINE		Transport :			
Client : POUILLIEUT POUILLIEUTE				Chantier : ST VALERY ST VALERY SUR SOMME				NOUREDDINE		CONSEILS DE SECURITE:	
805 RUE DE NEUVILLE 06 32 61 51 08 ST VALERY SUR SOMME				Quantite Origine : 5.50 m3		Quantite Restante : 0.00 m3		Livree Reelle : 5.50		 <p>XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures</p>	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE			
09:30								00:00			
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure		Consistance(7) Dmax	
CEMC20										4	
Ciment(type et classe) CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5) 320		Résistance caractéristique(4) C20-F4			
Appellation commerciale : CEMFLOOR C20 F4 sans pellicule				Carac. complementaire :				TEMPERATURE : 3°C			
Propriétés spécifiées :											
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE			
				ADCEM sac rouge 22.5 kg 1 CHRYSO @Optima 1369 0.52 % CEMEXA STABICEM 0.86 % Chryso@Screed CLAW 2.0 0.17 %				Nom: Signature du client:			
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non